FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Pays de la Loire

FORMATION

REFERENT·E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

Appréhender et remplir son rôle

Depuis le 1er janvier 2019, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, fait l'obligation aux ***entreprises employant au moins 250 salarié·e·s*** *de désigner un·e référent·e chargé·e d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.*
De plus, la loi impose ***aux CSE de toutes tailles****, la nomination parmi ses membres d'un·e référent·e pour favoriser la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.*

OBJECTIFS

- ✓ **Connaître** le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- ✓ **Comprendre** le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes.
- ✓ **Agir** contre les violences sexistes et sexuelles au travail en mobilisant les ressources internes et externes à l'entreprise.

CONTENU

- Connaître le phénomène à travers les données chiffrées sur les violences sexistes et sexuelles au travail.
- Différencier les différents types de comportements sexistes.
- Maîtriser le cadre légal en matière de VSST :
  - Définition des différents types de comportements sexistes, leurs conséquences et les règles applicables
  - Les obligations réglementaires de l'employeur
  - Rôle et missions du·de la référent·e harcèlement sexuel
- Comprendre l'impacts sur les victimes, conséquences et enjeux sur le travail.
- Réagir en fonction des situations :
  - Connaître et maîtriser le processus en signalement. Repérer les signaux d'alerte
  - Ecouter et orienter la victime, quelle posture ?
  - Intervenir auprès de·de l'harceleur·leuse
- Prévenir les VSST en entreprise : outils et ressources à disposition.

F.R.– CIDFF Pays de la Loire - 9 rue des Olivettes – 44000 NANTES
SIRET : 327 283 768 00072 – APE 9499Z - N° Organisme de formation : 52440095044
Tel : 02 40 08 28 50 - email : urcidfpdl@ovh.fr

METHODOLOGIE

- Alternance entre apports théoriques et des approches pratiques.
- Echanges d'expériences
- Jeux de rôles
- Supports synthétiques avec les aspects juridiques.

PUBLIC

→ Personne nommée Référent·e· harcèlement par CSE ou par l'entreprise

DATE – HORAIRES - LIEU

- Durée : 3 jours
- **Dates : -13 janvier, 10 février, 11 mai**
  Ou
  - 14 février, 19 mars et 4 juin
- Horaires : De 9h à 17h (soit 21 heures de formation)
- Lieu : Salle de la Manufacture (Salle commission 2, 1er étage)
  10 bis boulevard de Stalingrad 44000 NANTES

COÛT

- 450€/ participant·e pour les 3 jours

FORMATRICES

- Professionnelles des CIDFF

QUI SOMMES NOUS ?

Dans le cadre de leurs missions, la FNCIDFF et le réseau CIDFF sont particulièrement engagés dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes. En Pays de la Loire, l'action des CIDFF consiste à accueillir et prendre en charge les femmes victimes au plan juridique (accès aux droits) social (lieux d'accueil, d'écoute et de soutien aux victimes) et au niveau de l'insertion (accompagnement vers l'emploi). En amont, les CIDFF sont engagés dans des actions d'éducation au sein des écoles et des actions de sensibilisation/formation des professionnel.le.s y compris au sein des entreprises et du grand public.
En 2019, l'action s'inscrit dans le cadre du programme régional porté par la FRCIDFF **« Prévenir et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail » soutenu par l'Etat –SDFE et Direccte PDL.**

NOUS CONTACTER

FR-CIDFF Pays de la Loire
9 rue des Olivettes
44 000 NANTES
02.40.08.28.50

Directrice, coordinatrice régionale :
Anne LE MEUR
urcidffpdl@ovh.fr
http://paysdelaloire-fr.cidff.info/

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Pays de la Loire

BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATION

REFERENT·E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES :

Appréhender et remplir son rôle

- Durée : 3 jours
- Horaires : De 9h à 17h (soit 21 heures de formation)
- Lieu : Salle de la Manufacture (Salle commission 2, 1er étage)
  10 bis boulevard de Stalingrad 44000 NANTES

Inscription :
☐ Session 1 : **13 janvier, 10 février et 11 mai 2019**
☐ Session 2 : **14 février, 19 mars et 4 juin 2019**

Identité de l'organisme

Nom :..... ....

Adresse : ....

Code Postal : …….. Ville : ……

Secteur activité : ....Effectifs : .....

Participant·e

Nom :.....Prénom :... .....

Fonction : .....

Email : .....Téléphone : .....

☞ Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des fiches d'inscriptions et du paiement de la formation.

Bulletin d'inscription et titre de paiement sont à adresser par mail ou par courrier :

FR-CIDFF
9 rue des Olivettes
44 000 NANTES
02.40.08.28.50
urcidffpdl@ovh.fr

Une convention de stage vous sera adressée sur demande.

Paiement de la somme de 450 € par chèque libellé au nom FR-CIDFF Pays de la Loire

Afin de faciliter l'organisation de la formation, il est recommandé de nous envoyer votre bulletin le plus tôt possible et de façon impérative avant le 31 décembre 2019.
Tout désistement après cette date ne donnera lieu à aucun remboursement.